

Comité de Dialogue Compétitif

Zone Dédiée au Secteur de l'Energie Nouakchott ZESN

**Procès-Verbal de la 2^{ème} session du Comité de Dialogue Compétitif
chargé de la mise en œuvre de la procédure de passation du projet
PPP de Zone dédiée au secteur de l'énergie à Nouakchott (ZESN)**

- Conformément à l'arrêté conjoint N°868 du 29 juin 2026 abrogeant et remplaçant l'arrêté conjoint N°410 du 05 avril 2024, portant création et fonctionnement du Comité de Dialogue Compétitif chargé de la mise en œuvre de la procédure de passation du projet PPP de Zone dédiée au secteur de l'énergie à Nouakchott (ZESN) et ;
- Considérant l'avis de préqualification N° 2026-001/PPP publié le 19 mai 2026.

La séance d'ouverture des plis a été tenue le 06 juillet 2026, dans la salle de réunions du Ministère de l'Energie et du Pétrole. Etaient présents :

- Moustapha Béchir, Conseiller Technique chargé de l'Amont Pétrolier, Président ;
- Taghiya Abeiderrahmane, Directrice de l'Hydrogène bas carbone, Membre ;
- Ahmedou Mokhtar, Directeur Commercial, Port Autonome de Nouakchott, Membre ;
- Daha Sidaty, Cadre à la Direction des PPP, Membre ;
- Abderrahim El Bah, Cadre à la Direction des PPP, Membre ;
- Mohamed Moustapha Boukhary, Cadre à la Direction des PPP, membre ;
- Lalla Moulaty Sidi Mohamed Boide, Cadre à la Direction des PPP, Membre ;
- Meima Mahmoudy, Cadre à la Direction des PPP, Membre.

Ont assisté à l'ouverture des plis :

- Astoin Lucie, Groupement SOGECO/AGL

A 12h, les dossiers de candidature reçus ont été présentés au comité de dialogue par le Secrétariat de la Direction Générale du Pétrole et de l'Hydrogène Bas Carbone. Après avoir constaté la présence des membres du Comité, le Président a déclaré ouverte la séance et a autorisé les représentants des soumissionnaires à assister à l'ouverture des plis.

Le Comité a consigné la réception des offres suivantes :

- 1) SOGECO/AGL reçu le 06/07/2026 à 10h00
- 2) SEPCO INDUSTRIES reçu le 06/07/2026 à 11h00
- 3) LADOL/TRANSAC IP reçu le 06/07/2026 à 11h50

Le Comité a procédé par la suite, et en présence des représentants des soumissionnaires présents, à la vérification de la recevabilité des offres. Les trois offres ont été jugées recevables tel que consigné dans l'annexe#1.

Suite à cette étape, les représentants des soumissionnaires ont été invités à quitter la salle et le Comité a procédé à l'élaboration de la grille d'évaluation telle que présentée à l'annexe#2.

[Handwritten signatures and initials at the bottom of the page, including "LB", "TH", "UR", "DS", and "MM"]

Le Comité a convenu de tenir sa 2^{ème} session le mardi 07 juillet 2026 à 11h à la salle de réunions du MEP pour procéder à l'évaluation des offres.

Nouakchott, le 06 juillet 2026

- Moustapha Béchir, Conseiller Technique chargé de l'Amont Pétrolier, Président ; 
- Taghiya Abeiderrahmane, Directrice de l'Hydrogène bas carbone, Membre ; 
- Ahmedou Mokhtar, Directeur Commercial, Port Autonome de Nouakchott, Membre ; 
- Daha Sidaty, Cadre à la Direction des PPP, Membre ; 
- Abderrahim El Bah, Cadre à la Direction des PPP, Membre ; 
- Mohamed Moustapha Boukhary, Cadre à la Direction des PPP, membre ; 
- Lalla Moulaty Sidi Mohamed Boide, Cadre à la Direction des PPP, Membre ; 
- Meima Mahmoudy, Cadre à la Direction des PPP, Membre. 

à l'attention de TS LB MM AB